



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 31350

Texte de la question

D'Alzheimer à Parkinson, en passant par Creutzfeldt-Jakob ou simplement la vieillesse, une association alsacienne s'est lancée le défi d'expliquer ces mots dans un abécédaire destiné au plus grand nombre, pour dédramatiser des situations souvent difficiles liées aux maladies neuro-dégénératives. Il y a un manque d'information du public sur les maladies neurodégénératives parce qu'on n'a pas appris à l'école et qu'on n'en parle pas assez souvent dans les journaux, renchérit l'association Aremane (association pour la recherche et le développement de moyens de lutte contre les maladies neurodégénératives), à l'origine de ce projet. L'association, qui voue son existence à la collecte de fonds pour la recherche et particulièrement pour le laboratoire de M. Loeffler, a en effet l'ambition de diffuser gratuitement un million d'exemplaires de cet abécédaire qui sera prêt au printemps. Un pari qui nécessite de trouver des partenaires prêts à s'insérer dans les 192 pages de l'ouvrage. Par ailleurs, il y a un décalage fantastique entre la faiblesse des moyens et l'ampleur du travail à faire pour que ces maladies soient diagnostiquées, mieux expliquées et mieux soignées, continue cette association qui dit halte à la fatalité, soulignant que la maladie d'Alzheimer, avec ses 800 000 cas en France, a été découverte il y a déjà plus d'un siècle, en 1898. Une personne âgée qui meurt, nous avons tous l'impression que c'est dans l'ordre des choses. Pourtant, si la recherche coûte cher, ce n'est rien comparé à ce que coûte la maladie, surtout la prise en charge dans des institutions spécialisées à 4 000 euros par mois. Il suffirait pourtant que 1 % seulement de ces sommes colossales soit affecté aux chercheurs pour que la recherche puisse faire des bonds en avant. Mais pour cela, il faudrait faire passer le budget de son laboratoire de 305 000 euros par an à deux millions d'euros. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies de lui communiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le laboratoire auquel il est fait référence suscite auprès du public des soutiens financiers pour pallier un budget de recherche qu'il considère comme étant trop modeste au regard de ses ambitions. Il agit pour cela au travers d'une association de type loi de 1901. Ce laboratoire, qui affiche des axes de recherche principaux portant sur les neuro-dégénérescences cérébrales, n'a pas obtenu sur la base d'une évaluation scientifique, la reconnaissance qu'il espérait de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en 1999, 2000 et 2001. Il n'a pas demandé de reconnaissance ni en 2002 ni en 2003. Un dossier a été déposé à l'INSERM en 2004 pour une éventuelle création au 1er janvier 2005. Les résultats seront connus en juillet après l'évaluation de la commission scientifique spécialisée n° 8, Neurosciences et organes des sens (CSS 8) puis celle du conseil scientifique de cet établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Cette reconnaissante institutionnelle devrait permettre au laboratoire de M. J.P. Loeffler d'obtenir de l'État un soutien financier beaucoup plus important. Le ministère est très conscient de l'importance des recherches relatives à l'étude de la physiopathologie du système nerveux central et périphérique. 20 % des structures de l'INSERM ainsi que très nombreuses unités du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), financées par le ministère chargé de la recherche se consacrent à des travaux dans le domaine des neurosciences. De façon

plus spécifique le ministère chargé de la recherche, grâce au Fonds national de la science (FNS), finance chaque année des actions concertées incitatives (ACI) dans ce domaine. En 2001 une ACI était centrée sur l'étude des mécanismes neuronaux du fonctionnement cérébral. En 2002, une ACI concernait Temps et cerveau. En 2003, l'appel d'offres a porté sur quatre volets : génomique, activité neuronale et comportement ; intégration des signaux neuronaux ; cohérence et intégration dans les réseaux neuronaux ; affects, émotions et neurosciences. En 2004 enfin, une ACI est de nouveau lancée avec un volet thématique concernant l'étude des bases neuronales des pathologies neurologiques, psychiatriques et des pathologies liées au vieillissement. A l'évidence, les recherches en neurosciences peuvent être considérées comme étant une des priorités du ministère chargé de la recherche.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31350

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 39

Réponse publiée le : 29 juin 2004, page 4961